RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00352
Numéro SIREN : 378 724 629
Nom ou dénomination : CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2023 sous le numéro de dépôt 5036

DEPOT 50360 (1) DU 27 JUIN 2023

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).
cerfa N°15949*05

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT FERRAND — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 7 8 7 2 4 6 2 9 0 0 0 4 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 438	AG	3 438	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 241	AS	1 241	
	Autres immobilisations corporelles	AT	266 167	AU	161 171	104 995
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX	5 000	AY		5 000
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	7 492 139	CV	237 038	7 255 101
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	7 767 984	BK	402 888	7 365 096
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	36 161	BY		36 161
	Autres créances (3)	BZ	470 527	CA		470 527
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 407 914	CE	89 901	1 318 012
	Disponibilités	CF	1 689 910	CG		1 689 910
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	30 728	CI		30 728
	TOTAL (III)	CJ	3 635 239	CK	89 901	3 545 338
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	11 403 223	1A	492 789	10 910 434

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 660 400)		DA	660 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	292 000
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	66 040
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	7 431 107
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 590 039
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	10 039 585
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	73 920
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	50 381
	Dettes fiscales et sociales		DY	746 451
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	97
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	870 849
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	10 910 434

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre		1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	870 849
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS CELEBRITY — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	951 201	FH	36 000	FI	987 201	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	951 201	FK	36 000	FL	987 201	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	22 058	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	10	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 009 270	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	6 515	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	239 306	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	27 360	
	Salaires et traitements *					FY	318 530	
	Charges sociales (10)					FZ	137 696	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	96 356	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	46	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	825 809	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	183 461	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	830 292	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 732	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	138 056	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	972 080	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	262 177	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 332	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	273 508	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	698 572	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	882 033	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CELEBRITY — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 814 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 814 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 802 559
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 802 559
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 011 941
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	303 935
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 795 850
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 205 811
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	1 590 039

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	831 336
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 075
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	22 058
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produit sur cession immobilisations		2 814 500
VNC sur cession immobilisatins	1 802 559	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 10 910 434,17 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 590 038,61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Immobilisations :

La société a cédé sur l'exercice 2022 l'ensemble immobilier qu'elle exploitait dans le cadre d'une activité de location saisonnière avec la fourniture de prestations de parahôtellerie. La plus-value dégagée de 1 015k€ figure en résultat exceptionnel. L'emprunt attaché à l'immobilier a ainsi été remboursé en anticipé pour 1 405k€.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Matériels et outillages	8 ans
- Intallations générales	4 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau	4 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Augmentation de capital de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX en 2022 :
Sur l'exercice 2022, La société CELEBRITY Hôtels et Restaurants a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale la SC ECURIE TREIZE HEUREUX pour 250K€. Cette souscription a été libérée par compensation de créance, à hauteur de 202K€, que le société CELEBRITY Hôtels et Restaurants détenait à l'encontre de la société ECURIE TREIZE HEUREUX et par un apport en numéraire de 48k€

Diminutions par cessions :
La cession de l'ensemble immobilier, mentionnée dans les faits caractéristique précédemment, se traduit dans le tableau ci-dessous par une diminution de l'actif immobilisé à hauteur de 2 251 k€.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	3 438		
CORPORELLES	Terrains		433 333		
	Constructions	Sur sol propre	1 733 333		
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 241		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	4 000		
		Matériel de transport	201 818		59 039
		Matériel de bureau & mobilier informatique	103 990		1 900
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		19 880		5 000
		TOTAL	2 497 596		65 939
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		7 242 139		250 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	7 242 139		250 000
		TOTAL GENERAL	9 743 172		315 939

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			3 438	
CORPORELLES	Terrains			433 333		
	Constructions	Sur sol propre		1 733 333		
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				1 241	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			4 000	
		Matériel de transport		19 880	240 977	
		Mat. bureau, inform., mobilier		84 701	21 189	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes		19 880		5 000	
		TOTAL	19 880	2 271 247	272 407	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				7 492 139	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			7 492 139	
		TOTAL GENERAL	19 880	2 271 247	7 767 984	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 438			3 438
	TOTAL	3 438			3 438
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	379 368	33 727	413 094	
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 241			1 241
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 000			4 000
	Matériel de transport	84 161	57 516	2 233	139 443
	Mat. bureau et informatiq., mob.	65 975	5 114	53 361	17 728
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	534 744	96 356	468 688	162 412
	TOTAL GENERAL	**538 182**	**96 356**	**468 688**	**165 850**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATONS

Des précisions sur les dépréciations figurent dans la partie de l'annexe immobilisations financières et valeurs mobilères de placement.

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation	49 500	187 538		237 038
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	153 319	74 639	138 056	89 901
	TOTAL	**202 819**	**262 177**	**138 056**	**326 939**
	TOTAL GÉNÉRAL	**202 819**	**262 177**	**138 056**	**326 939**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation				
	Dont dotations & reprises - financières		262 177	138 056	
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières		262 176,52	138 056,00		
exceptionnelles					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Titres de participation :
Après avoir été fortement impacté par la crise sanitaire liée au Covid-19 sur les exercices 2020 et 2021, l'activité des filiales d'exploitation a connu un bon redémarrage sur l'année 2022. La direction du Groupe n'a ainsi pas identifié d'indice de perte de valeur sur les titres de participations détenues par la société CELEBRITY Hôtels et Restaurants.
Seul les titres de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX, ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation, dans la poursuite de la politique pour dépréciation menée les années précédentes. Pour rappel, la société a pour activité l'acquisition de chevaux en vue de les faire courir et les céder par la suite. Du fait du caractère aléatoire de l'activité, une provision pour dépréciation est constatée à hauteur de la situation nette de la filiale. Suite à l'augmentation de capital intervenu cela s'est traduit par une provision complémentaire des titres à hauteur de 187k€ et une reprise de la dépréciation sur compte-courant à hauteur de 138k€, soit un impact net de 49k€.

Produits financiers :
Sur l'exercice 2022, la société CELEBRITY Hôtels et Restaurants a perçu 830K€ de dividendes de ses filiales contre 660K€ sur l'exercice 2021.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ABORD - 2 RUE LENA BERNSTEIN 63510 AULNAT - 429797319	40 000	140 595	99,64	7 971	7 971			5 403 023	367 549	565 457
HOTEL REPUBLIQUE - 97 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 63100 CLERMONT-FERRAND - 481356244	138 350	146 549	100,00	3 941 317	3 941 317			1 629 512	126 522	138 018
ECURIE TREIZE HEUREUX - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 838450039	300 000	-189 450	99,83	299 500	62 462	125 000		79 162	-47 983	
LETO - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 508915865	1 420 000	5 697 549	100,00	1 700 000	1 700 000			476 511	119 612	
AT2 - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 350033320	600 012	34 902	100,00	1 543 351	1 543 351			552 000	191 361	126 817
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la societe au cours de l'exercice (7)
Filiales et participations (1)				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	36 161	36 161	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques — Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	6 795	6 795	
	Etat & autres coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques — Divers			
	Groupe et associés (2)	453 686	453 686	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	10 046	10 046	
	Charges constatées d'avance	30 728	30 728	
	TOTAUX	**537 415**	**537 415**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Note sur les placements significatifs pouvant présenter une perte de valeur :

- Contrat de capitalisation de 1 000 K€ : au 31/12/2022 aucune perte de valeur n'est à constater.

- Titres de créance de 400K€. Ce placement présente une garantie en capital à l'échéance des 10 ans. L'incertitude sur la détention du placement au terme conduit cependant la société à tenir compte de la valeur liquidative du placement à la date de clôture. Au 31/12/2022, le placement présentant une valorisation de 318K €, une dépréciation de 82K€ à été constatée à la clôture.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

POSTES DU BILAN	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	**7 492 139**
ABORD	7 971
AT2	1 543 351
LETO	1 700 000
HOTEL REPUBLIQUE	3 941 317
ECURIE TREIZE HEUREUX	299 500
Autres créances	**453 685**
C/C IS GROUPE	327 642
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX	125 000
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts à recevoir	787
C/C AT2 intérêts à recevoir	256
Emprunts et dettes financières diverses	**1 075**
C/C AT2	1
C/C LMH intérêts à payer	335
C/C HOTEL REPUBLIQUE intérêts à payer	65
C/C ABORD intérêts à payer	193
C/C LETO intérêts à payer	481

COMPTE DE RESULTAT	avec lesquelles la société a un lien de participation
Produits	**1 778 350**
ABORD refacturation de frais	5 832
HOTEL REPUBLIQUE refacturation de frais	683
AT2 Rémunération mandat social	54 500
LETO Rémunération mandat social	5 000
ABORD Rémunération mandat social	345 000
LMH Rémunération mandat social	300 000
HOTEL REPUBLIQUE Rémunération mandat social	200 000
H&R aux Remparts préstation opérationnelle	36 000
ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts sur compte courant	787
AT2 intérêts sur compte courant	256
HOTEL REPUBLIQUE dividendes perçus	138 018
AT2 dividendes perçus	126 817
ABORD dividendes perçus	565 457
Charges	**13 482**
ABORD loyer + charges	12 408
ABORD intérêts sur compte courant	193
LMH intérêts sur compte courant	335
HOTEL REPUBLIQUE intérêts sur compte courant	65
LETO intérêts sur compte courant	481

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	30 728
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**30 728**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	36 161
Autres créances	5 120
Disponibilités	396
TOTAL	**41 677**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 200,00	127,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 200,00	127,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		50 381	50 381		
Personnel & comptes rattachés		15 491	15 491		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		40 706	40 706		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	631 577	631 577		
	Taxe sur la valeur ajoutée	20 185	20 185		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	38 492	38 492		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		74 017	74 017		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**870 849**	**870 849**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 1 472 756
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 075
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 621
Dettes fiscales et sociales	22 807
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**57 503**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 25 282,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,50 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	64 ans
Taux de turn over	1,00 %

Méthode de calcul : ANC 2021

En 2020, l'indemnité était évaluée à 28 982€.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel en 2022 : 4

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Rémunération de mandat social	904 500		904 500
Prestation opérationnelle filiale		36 000	36 000
Location	39 303		39 303
Refacturation de frais	7 398		7 398
Chiffre d'affaires	**951 201**	**36 000**	**987 201**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Intégration fiscale :

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS est la société tête d'un groupe fiscalement intégré incluant également les sociétés ABORD, AT2, LETO, LMH, HOTEL REPUBLIQUE et ECURIE TREIZE HEUREUX.

Les conventions fiscales rédigées au sein du groupe se caractérisent par la comptabilisation de la charge d'impôt dans les sociétés filiales comme en l'absence d'intégration. Il est prévu une réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiales déficitaires. Il est également prévu une réallocation aux sociétés intégrées des crédits d'impôts générés par ces dernières. Seules les économies d'impôts ayant une origine autre que le déficit des sociétés intégrées sont conservées dans la société tête de groupe.

Sur 2022, l'application des conventions fiscales à conduit à constater une charge d'intégration fiscale à hauteur 9k€.

CELEBRITY Hôtels et Restaurants
Société par actions simplifiée au capital de 660 400 euros
Siège social : Z.A.C. du Brézet Est - Rue Georges Besse
63000 CLERMONT FERRAND

378 724 629 RCS CLERMONT FERRAND

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 juin 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 1 590 038,61 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 590 038,61 euros
A titre de dividendes Soit 115,39 euros par action	600 028,00 euros
Le solde Au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 8 421 117,35 euros.	990 010,61 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 600 028,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur

l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : néant
Exercice clos le 31 décembre 2020 : néant
Exercice clos le 31 décembre 2021 : néant

Nous vous rappelons par ailleurs, les distributions exceptionnelles de dividendes suivantes :

- 271 544 euros décidée par l'Assemblée Générale du 21 janvier 2019,
- 480 000 euros décidée par l'Assemblée Générale du 19 juillet 2019,
- 845 000 euros décidée par l'Assemblée Générale du 21 février 2020.
- 400 036 euros décidée par l'Assemblée Générale du 30 novembre 2021.
- 400 036 euros décidée par l'Assemblée Générale du 19 septembre 2022,
- 100 048 euros décidée par l'Assemblée Générale du 22 décembre 2022.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

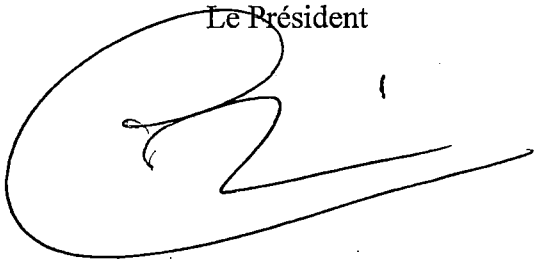

KPMG SA
6 rue Valentin Haüy
Immeuble KPMG CS 60015
63063 Clermont-Ferrand

CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS SAS
Rue Georges Besse ZAC du Brézet Est - 63100 CLERMONT FERRAND

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
6 rue Valentin Haüy
Immeuble KPMG CS 60015
63063 Clermont-Ferrand

CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS SAS

Rue Georges Besse ZAC du Brézet Est - 63100 CLERMONT FERRAND

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

KPMG

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Clermont-Ferrand, le 13 juin 2023

KPMG SA

Eric MÉNA

Associé

BILAN - ACTIF

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22 Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	Valeurs au 31/12/21
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 438	3 438		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				433 333
Constructions				1 353 966
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 241	1 241		
Autres immobilisations corporelles	266 167	161 171	104 995	155 672
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	5 000		5 000	19 880
Immobilisations financières (2)				
Participations	7 492 139	237 038	7 255 101	7 192 639
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**7 767 984**	**402 888**	**7 365 096**	**9 155 490**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	36 161		36 161	
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	6 795		6 795	7 483
Fournisseurs débiteurs	4 262		4 262	6 406
Groupe et associés (3)	453 686		453 686	99 717
Débiteurs divers (3)	5 783		5 783	107
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	1 407 914	89 901	1 318 012	1 392 651
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 689 910		1 689 910	123 488
Charges constatées d'avance (3)	30 728		30 728	15 991
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 635 239**	**89 901**	**3 545 338**	**1 645 843**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**11 403 223**	**492 789**	**10 910 434**	**10 801 334**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 660 400)	660 400	660 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport	292 000	292 000
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	66 040	66 040
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 431 107	7 035 049
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 590 039	896 142
SITUATION NETTE	10 039 585	8 949 631
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**10 039 585**	**8 949 631**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 474 413
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	73 920	116 249
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	16 761	14 642
Fournisseurs, factures non parvenues	33 621	15 408
Dettes fiscales et sociales	746 451	219 380
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	97	9 990
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 622
TOTAL DETTES	**870 849**	**1 851 703**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**10 910 434**	**10 801 334**
(1) Dont à plus d'un an		*1 337 961*
(1) Dont à moins d'un an	*870 849*	*513 743*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
roduits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	987 201	100	928 216	100	58 985	6
dont à l'exportation : 36 000		4				
lontant net du chiffre d'affaires	**987 201**	**100**	**928 216**	**100**	**58 985**	**6**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	22 058	2	24 784	3	-2 726	-11
Autres produits	10		11		-1	-10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 009 270**	**102**	**953 012**	**103**	**56 258**	**6**
harges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 515	1	4 931	1	1 584	32
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	239 306	24	136 525	15	102 781	75
Impôts, taxes et versements assimilés	27 360	3	30 507	3	-3 148	-10
Salaires et traitements	318 530	32	259 123	28	59 408	23
Charges sociales	137 696	14	101 888	11	35 808	35
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	96 356	10	136 728	15	-40 371	-30
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	46		1 273		-1 227	-96
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**825 809**	**84**	**670 975**	**72**	**154 834**	**23**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**183 461**	**19**	**282 037**	**30**	**-98 576**	**-35**
uotes-parts de résultat sur opérations faites n commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	Variation en %
roduits financiers						
De participation (3)	830 292	84	660 272	71	170 020	26
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 732		6 683	1	-2 950	-44
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	138 056	14	92 437	10	45 619	49
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**972 080**	**98**	**759 391**	**82**	**212 689**	**28**
harges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	262 177	27	145 784	16	116 392	80
Intérêts et charges assimilées (4)	11 332	1	32 262	3	-20 930	-65
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**273 508**	**28**	**178 046**	**19**	**95 462**	**54**
RÉSULTAT FINANCIER	**698 572**	**71**	**581 345**	**63**	**117 227**	**20**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**882 033**	**89**	**863 382**	**93**	**18 650**	**2**
roduits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	2 814 500	285			2 814 500	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**2 814 500**	**285**			**2 814 500**	
harges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			90		-90	-100
Sur opérations en capital	1 802 559	183			1 802 559	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**1 802 559**	**183**	**90**		**1 802 469**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**1 011 941**	**103**	**-90**		**1 012 031**	
articipation des salariés aux résultats						
mpôt sur les bénéfices	303 935	31	-32 850	-4	336 785	
TOTAL DES PRODUITS	**4 795 850**	**486**	**1 712 403**	**184**	**3 083 447**	**180**
TOTAL DES CHARGES	**3 205 811**	**325**	**816 261**	**88**	**2 389 550**	**293**
Bénéfice ou Perte	**1 590 039**	**161**	**896 142**	**97**	**693 896**	**77**

(3) Dont produits concernant les entités liées — *831 336* — *2 615*

(4) Dont intérêts concernant les entités liées — *1 075* — *4 169*

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 10 910 434,17 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 590 038,61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Immobilisations :

La société a cédé sur l'exercice 2022 l'ensemble immobilier qu'elle exploitait dans le cadre d'une activité de location saisonnière avec la fourniture de prestations de parahôtellerie. La plus-value dégagée de 1 015k€ figure en résultat exceptionnel. L'emprunt attaché à l'immobilier a ainsi été remboursé en anticipé pour 1 405k€.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 50 ans
- Matériels et outillages	8 ans
- Intallations générales	4 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau	4 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Augmentation de capital de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX en 2022 :
Sur l'exercice 2022, La société CELEBRITY Hôtels et Restaurants a souscrit à une augmentation de capital de sa filiale la SC ECURIE TREIZE HEUREUX pour 250K€. Cette souscription a été libérée par compensation de créance, à hauteur de 202K€, que le société CELEBRITY Hôtels et Restaurants détenait à l'encontre de la société ECURIE TREIZE HEUREUX et par un apport en numéraire de 48k€

Diminutions par cessions :
La cession de l'ensemble immobilier, mentionnée dans les faits caractéristique précédemment, se traduit dans le tableau ci-dessous par une diminution de l'actif immobilisé à hauteur de 2 251 k€.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	3 438		
CORPORELLES	Terrains		433 333		
	Constructions	Sur sol propre	1 733 333		
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 241		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	4 000		
		Matériel de transport	201 818		59 039
		Matériel de bureau & mobilier informatique	103 990		1 900
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		19 880		5 000
		TOTAL	2 497 596		65 939
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		7 242 139		250 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	7 242 139		250 000
		TOTAL GENERAL	9 743 172		315 939

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR. Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR. Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			3 438	
CORPORELLES Terrains			433 333		
CORPORELLES Constructions	Sur sol propre		1 733 333		
CORPORELLES Constructions	Sur sol d'autrui				
CORPORELLES Constructions	Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES Inst. techniques, matériel & outillage indust.				1 241	
CORPORELLES Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			4 000	
CORPORELLES Autres immos corporelles	Matériel de transport		19 880	240 977	
CORPORELLES Autres immos corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier		84 701	21 189	
CORPORELLES Autres immos corporelles	Emb. récupérables & divers				
CORPORELLES Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES Avances et acomptes		19 880		5 000	
CORPORELLES	**TOTAL**	19 880	2 271 247	272 407	
FINANCIERES Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES Autres participations				7 492 139	
FINANCIERES Autres titres immobilisés					
FINANCIERES Prêts & autres immob. financières					
FINANCIERES	**TOTAL**			7 492 139	
	TOTAL GENERAL	19 880	2 271 247	7 767 984	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 438			3 438
	TOTAL	3 438			3 438
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	379 368	33 727	413 094	
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 241			1 241
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	4 000			4 000
	Matériel de transport	84 161	57 516	2 233	139 443
	Mat. bureau et informatiq., mob.	65 975	5 114	53 361	17 728
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	534 744	96 356	468 688	162 412
	TOTAL GENERAL	**538 182**	**96 356**	**468 688**	**165 850**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATONS

Des précisions sur les dépréciations figurent dans la partie de l'annexe immobilisations financières et valeurs mobilères de placement.

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour depreciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation	49 500	187 538		237 038
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	153 319	74 639	138 056	89 901
	TOTAL	**202 819**	**262 177**	**138 056**	**326 939**
	TOTAL GÉNÉRAL	**202 819**	**262 177**	**138 056**	**326 939**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation				
	Dont dotations & reprises - financières		262 177	138 056	
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation					
financières		262 176,52	138 056,00		
exceptionnelles					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Titres de participation :
Après avoir été fortement impacté par la crise sanitaire liée au Covid-19 sur les exercices 2020 et 2021, l'activité des filiales d'exploitation a connu un bon redémarrage sur l'année 2022. La direction du Groupe n'a ainsi pas identifié d'indice de perte de valeur sur les titres de participations détenues par la société CELEBRITY Hôtels et Restaurants.
Seul les titres de la SC ECURIE TREIZE HEUREUX, ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation, dans la poursuite de la politique pour dépréciation menée les années précédentes. Pour rappel, la société a pour activité l'acquisition de chevaux en vue de les faire courir et les céder par la suite. Du fait du caractère aléatoire de l'activité, une provision pour dépréciation est constatée à hauteur de la situation nette de la filiale. Suite à l'augmentation de capital intervenu cela s'est traduit par une provision complémentaire des titres à hauteur de 187k€ et une reprise de la dépréciation sur compte-courant à hauteur de 138k€, soit un impact net de 49k€.

Produits financiers :
Sur l'exercice 2022, la société CELEBRITY Hôtels et Restaurants a perçu 830K€ de dividendes de ses filiales contre 660K€ sur l'exercice 2021.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8) Brute	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8) Nette	Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (/) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (/) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (/)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ABORD - 2 RUE LENA BERNSTEIN 63510 AULNAT - 429797319	40 000	140 595	99,64	7 971	7 971			5 403 023	367 549	565 457
HOTEL REPUBLIQUE - 97 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 63100 CLERMONT-FERRAND - 481356244	138 350	146 549	100,00	3 941 317	3 941 317			1 629 512	126 522	138 018
ECURIE TREIZE HEUREUX - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 838450039	300 000	-189 450	99,83	299 500	62 462	125 000		79 162	-47 983	
LETO - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 508915865	1 420 000	5 697 549	100,00	1 700 000	1 700 000			476 511	119 612	
AT2 - 30 RUE GEORGES BESSE 63000 CLERMONT-FERRAND - 350033320	600 012	34 902	100,00	1 543 351	1 543 351			552 000	191 361	126 817
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (/) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (/) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		36 161	36 161	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	6 795	6 795	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		453 686	453 686	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		10 046	10 046	
	Charges constatées d'avance		30 728	30 728	
	TOTAUX		**537 415**	**537 415**	

Renvois (1) Montant des - Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Note sur les placements significatifs pouvant présenter une perte de valeur :

- Contrat de capitalisation de 1 000 K€ : au 31/12/2022 aucune perte de valeur n'est à constater.

- Titres de créance de 400K€. Ce placement présente une garantie en capital à l'échéance des 10 ans. L'incertitude sur la détention du placement au terme conduit cependant la société à tenir compte de la valeur liquidative du placement à la date de clôture. Au 31/12/2022, le placement présentant une valorisation de 318K €, une dépréciation de 82K€ à été constatée à la clôture.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

POSTES DU BILAN	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	**7 492 139**
ABORD	7 971
AT2	1 543 351
LETO	1 700 000
HOTEL REPUBLIQUE	3 941 317
ECURIE TREIZE HEUREUX	299 500
Autres créances	**453 685**
C/C IS GROUPE	327 642
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX	125 000
C/C ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts à recevoir	787
C/C AT2 intérêts à recevoir	256
Emprunts et dettes financières diverses	**1 075**
C/C AT2	1
C/C LMH intérêts à payer	335
C/C HOTEL REPUBLIQUE intérêts à payer	65
C/C ABORD intérêts à payer	193
C/C LETO intérêts à payer	481

COMPTE DE RESULTAT	avec lesquelles la société a un lien de participation
Produits	**1 778 350**
ABORD refacturation de frais	5 832
HOTEL REPUBLIQUE refacturation de frais	683
AT2 Rémunération mandat social	54 500
LETO Rémunération mandat social	5 000
ABORD Rémunération mandat social	345 000
LMH Rémunération mandat social	300 000
HOTEL REPUBLIQUE Rémunération mandat social	200 000
H&R aux Remparts préstation opérationnelle	36 000
ECURIE TREIZE HEUREUX intérêts sur compte courant	787
AT2 intérêts sur compte courant	256
HOTEL REPUBLIQUE dividendes perçus	138 018
AT2 dividendes perçus	126 817
ABORD dividendes perçus	565 457
Charges	**13 482**
ABORD loyer + charges	12 408
ABORD intérêts sur compte courant	193
LMH intérêts sur compte courant	335
HOTEL REPUBLIQUE intérêts sur compte courant	65
LETO intérêts sur compte courant	481

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		30 728
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	**30 728**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		36 161
Autres créances		5 120
Disponibilités		396
	TOTAL	**41 677**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 200,00	127,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 200,00	127,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		50 381	50 381		
Personnel & comptes rattachés		15 491	15 491		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		40 706	40 706		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	631 577	631 577		
	Taxe sur la valeur ajoutée	20 185	20 185		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	38 492	38 492		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		74 017	74 017		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**870 849**	**870 849**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 1 472 756

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 075
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 621
Dettes fiscales et sociales	22 807
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**57 503**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 25 282,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,50 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	64 ans
Taux de turn over	1,00 %

Méthode de calcul : ANC 2021

En 2020, l'indemnité était évaluée à 28 982€.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

LES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel en 2022 : 4

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Rémunération de mandat social	904 500		904 500
Prestation opérationnelle filiale		36 000	36 000
Location	39 303		39 303
Refacturation de frais	7 398		7 398
Chiffre d'affaires	**951 201**	**36 000**	**987 201**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS CELEBRITY

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Intégration fiscale :

Depuis l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS est la société tête d'un groupe fiscalement intégré incluant également les sociétés ABORD, AT2, LETO, LMH, HOTEL REPUBLIQUE et ECURIE TREIZE HEUREUX.

Les conventions fiscales rédigées au sein du groupe se caractérisent par la comptabilisation de la charge d'impôt dans les sociétés filiales comme en l'absence d'intégration. Il est prévu une réallocation immédiate des économies d'impôts aux filiales déficitaires. Il est également prévu une réallocation aux sociétés intégrées des crédits d'impôts générés par ces dernières. Seules les économies d'impôts ayant une origine autre que le déficit des sociétés intégrées sont conservées dans la société tête de groupe.

Sur 2022, l'application des conventions fiscales à conduit à constater une charge d'intégration fiscale à hauteur 9k€.